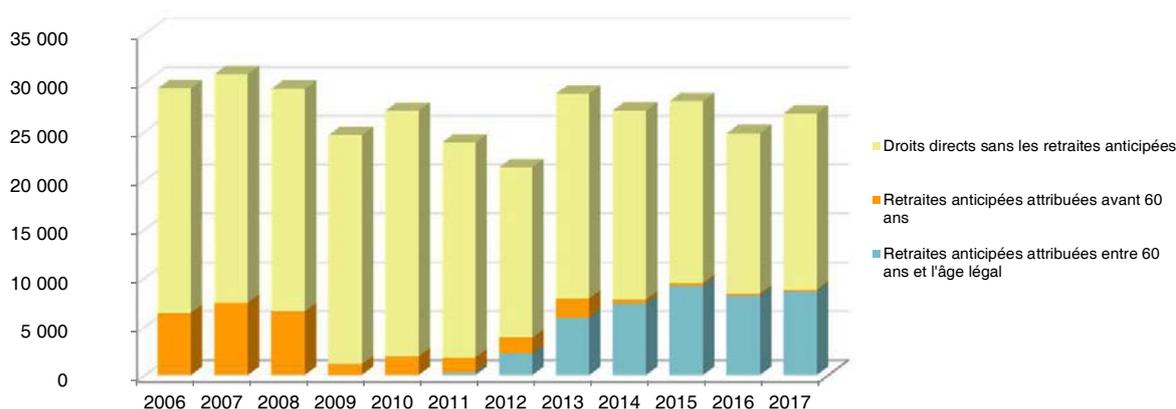


Retraités résidant en Carsat Centre-Ouest

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	13 535	20 287	33 822
Droits directs (retraites personnelles)	12 214	14 548	26 762
Droits dérivés (retraites de réversion)	1 321	5 739	7 060
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	688	981	1 669

Évolution des attributions de droits directs et retraites anticipées depuis 2006



Retraites anticipées et mesures dérogatoires	5 726	3 047	8 773
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,7 ans	62,5 ans	62,2 ans
Droits dérivés	75,7 ans	73,4 ans	73,8 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Pensions à taux réduit	8,1%	10,5%	9,4%
Retraités bénéficiant d'une surcote	9,7%	11,1%	10,5%
Polypensionnés	49,4%	41,4%	45,1%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	255 641	331 811	587 452
Retraités percevant un droit direct seul	244 311	235 476	479 787
Retraités percevant un droit dérivé seul	2 267	17 930	20 197
Retraités percevant les deux à la fois	9 063	78 405	87 468
Minimum vieillesse ⁽³⁾	2,2%	2,8%	2,5%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	59 731	24 424	84 155
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,6 ans	74,8 ans	73,9 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	718 €	594 €	648 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 115 €	966 €	1 041 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	22,6%	53,7%	39,8%

¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

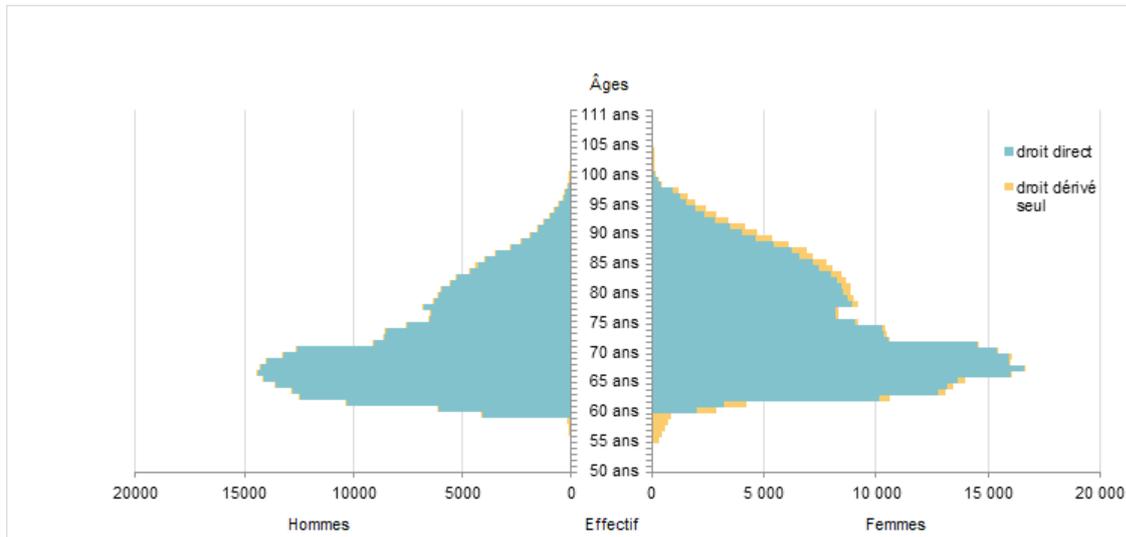
² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

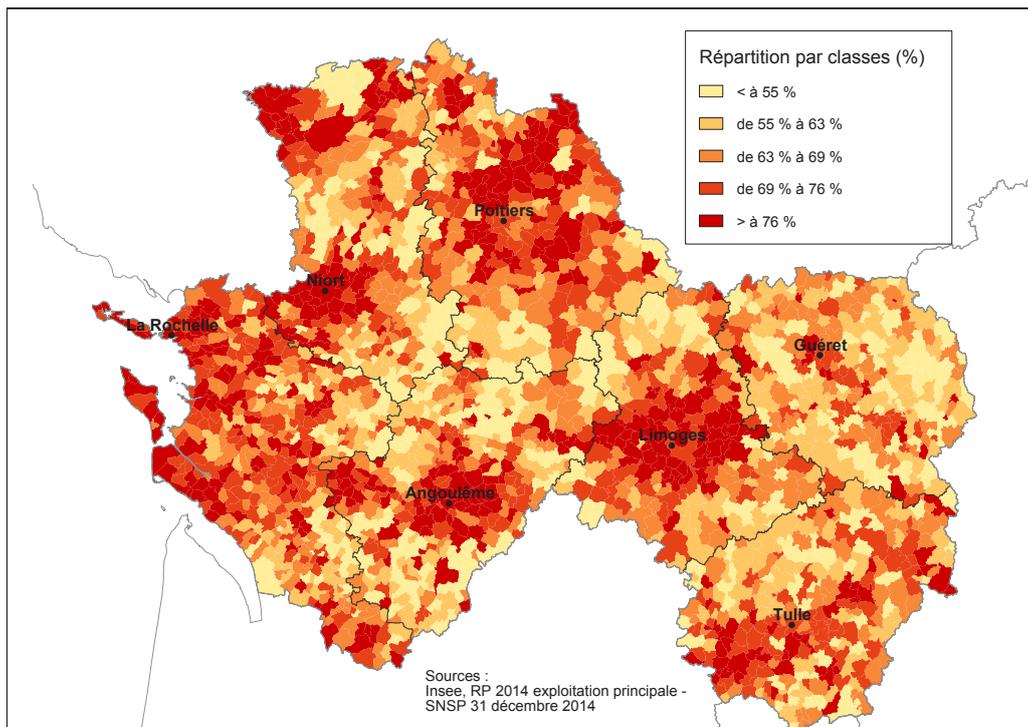
⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.

Pyramide des âges des résidents



Retraités du régime général par rapport à la population des 60 ans et plus par commune dans la Carsat Centre-Ouest



Prestataires payés par la Carsat Centre-Ouest

Répartition par département de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
16 - Charente	32 533	42 356	74 889
17 - Charente-Maritime	55 415	74 797	130 212
19 - Corrèze	22 386	28 943	51 329
23 - Creuse	10 339	14 158	24 497
79 - Deux-Sèvres	32 415	42 308	74 723
86 - Vienne	35 325	45 052	80 377
87 - Haute-Vienne	34 090	44 340	78 430
Total Carsat Centre-Ouest	222 503	291 954	514 457
Total hors Carsat Centre-Ouest	14 151	18 712	32 863
Ensemble des prestataires	236 654	310 666	547 320

Sources : Cnav, SNSP, Insee
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur www.lassuranceretraite.fr,
www.statistiques-recherches.cnnav.fr et Twitter.

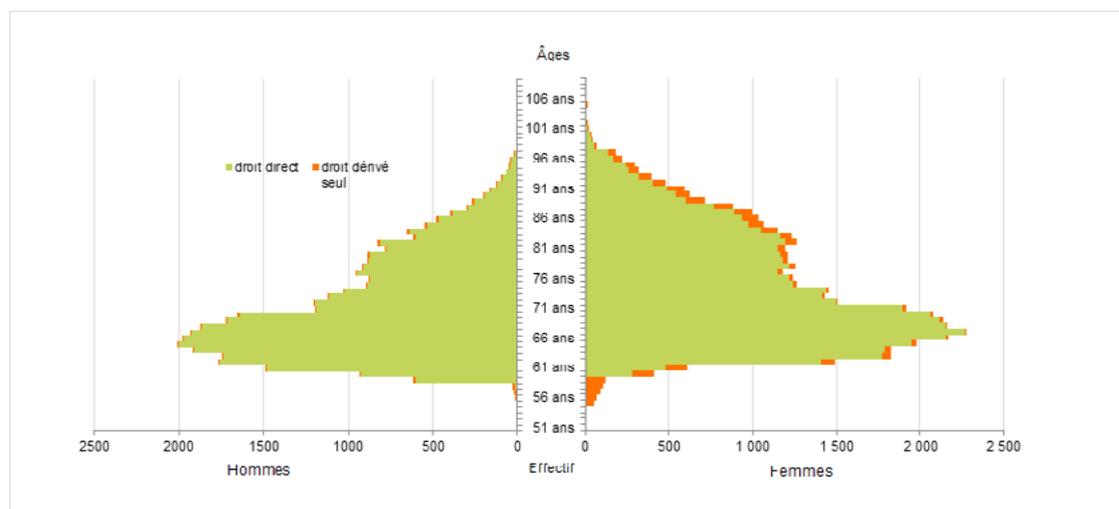


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	1 871	2 814	4 685
Droits directs (retraites personnelles)	1 686	1 929	3 615
Droits dérivés (retraites de réversion)	185	885	1 070
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	101	157	258
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	851	432	1 283
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,6 ans	62,5 ans	62,1 ans
Droits dérivés	75,4 ans	72,8 ans	73,2 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	47,6%	38,1%	42,5%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	35 288	45 901	81 189
Retraités percevant un droit direct seul	33 694	32 147	65 841
Retraités percevant un droit dérivé seul	342	2 626	2 968
Retraités percevant les deux à la fois	1 252	11 128	12 380
Minimum vieillesse ⁽³⁾	2,4%	3,3%	2,9%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	8 804	3 511	12 315
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,6 ans	74,9 ans	73,9 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	731 €	606 €	660 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 111 €	956 €	1 033 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	22,2%	53,3%	39,4%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

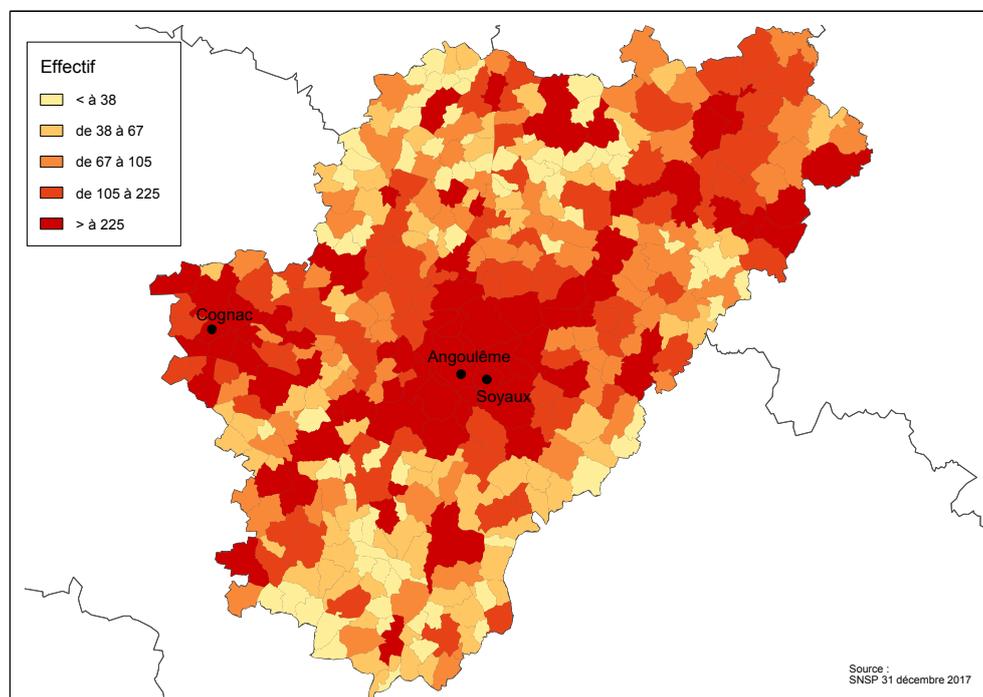
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Angoulême			
Nombre total de retraités	3 108	4 972	8 080
Retraités percevant un droit direct seul	2 967	3 329	6 296
Retraités percevant un droit dérivé seul	14	268	282
Retraités percevant les deux à la fois	127	1 375	1 502
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,9%	6,8%	6,8%
Cognac			
Nombre total de retraités	1 677	2 577	4 254
Retraités percevant un droit direct seul	1 626	1 740	3 366
Retraités percevant un droit dérivé seul	8	150	158
Retraités percevant les deux à la fois	43	687	730
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	2,6%	4,4%	3,7%
Soyaux			
Nombre total de retraités	856	1 389	2 245
Retraités percevant un droit direct seul	815	917	1 732
Retraités percevant un droit dérivé seul	1	72	73
Retraités percevant les deux à la fois	40	400	440
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,3%	4,6%	4,9%

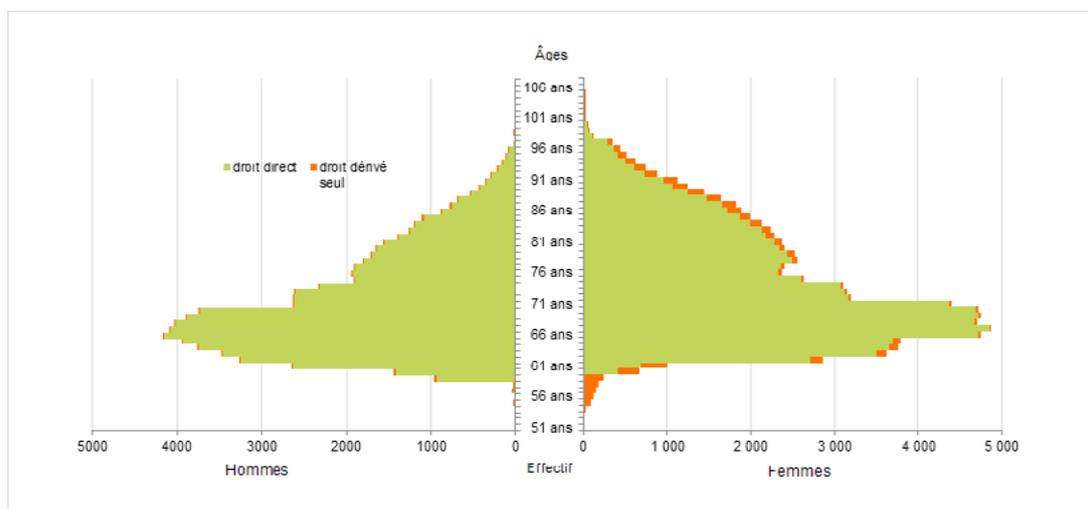
¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	3 456	5 586	9 042
Droits directs (retraites personnelles)	3 145	4 006	7 151
Droits dérivés (retraites de réversion)	311	1 580	1 891
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	163	235	398
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 314	613	1 927
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,9 ans	62,8 ans	62,4 ans
Droits dérivés	74,5 ans	73,5 ans	73,7 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	52,1%	44,0%	47,6%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	71 692	93 086	164 778
Retraités percevant un droit direct seul	69 020	67 075	136 095
Retraités percevant un droit dérivé seul	495	4 808	5 303
Retraités percevant les deux à la fois	2 177	21 203	23 380
Minimum vieillesse ⁽³⁾	1,8%	2,5%	2,2%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	14 469	5 258	19 727
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,8 ans	74,6 ans	73,8 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	740 €	594 €	657 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 146 €	990 €	1 071 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	20,7%	52,1%	38,0%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

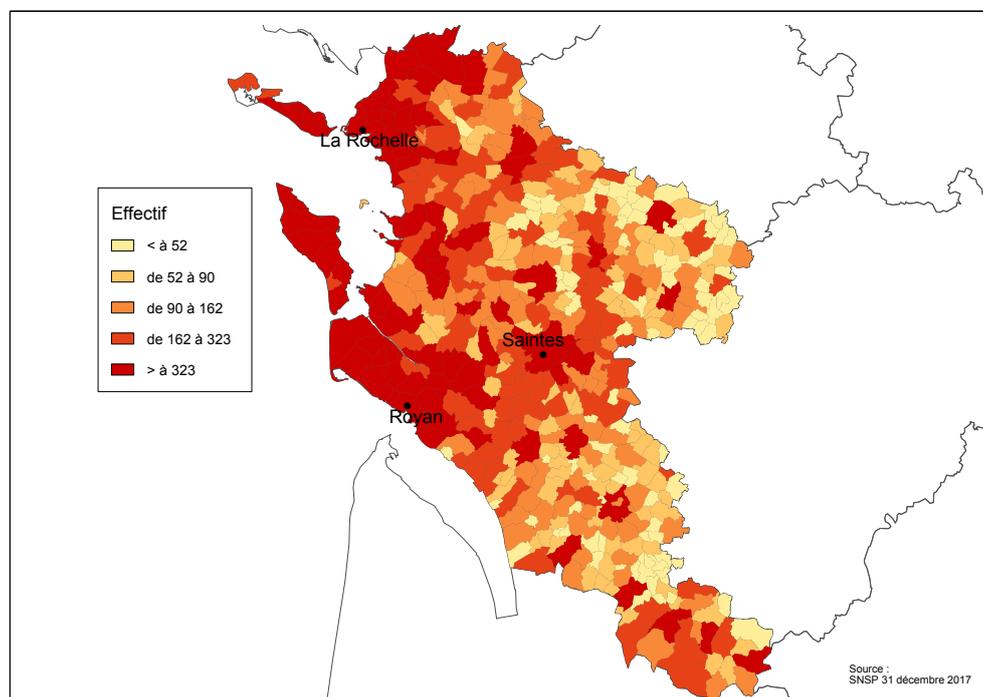
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de paiement (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Rochelle (La)			
Nombre total de retraités	6 912	10 810	17 722
Retraités percevant un droit direct seul	6 698	7 473	14 171
Retraités percevant un droit dérivé seul	28	541	569
Retraités percevant les deux à la fois	186	2 796	2 982
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,0%	4,0%	4,0%
Royan			
Nombre total de retraités	3 279	4 988	8 267
Retraités percevant un droit direct seul	3 171	3 498	6 669
Retraités percevant un droit dérivé seul	6	220	226
Retraités percevant les deux à la fois	102	1 270	1 372
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	2,2%	2,7%	2,5%
Saintes			
Nombre total de retraités	2 655	4 190	6 845
Retraités percevant un droit direct seul	2 547	2 987	5 534
Retraités percevant un droit dérivé seul	8	206	214
Retraités percevant les deux à la fois	100	997	1 097
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,0%	4,2%	3,7%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

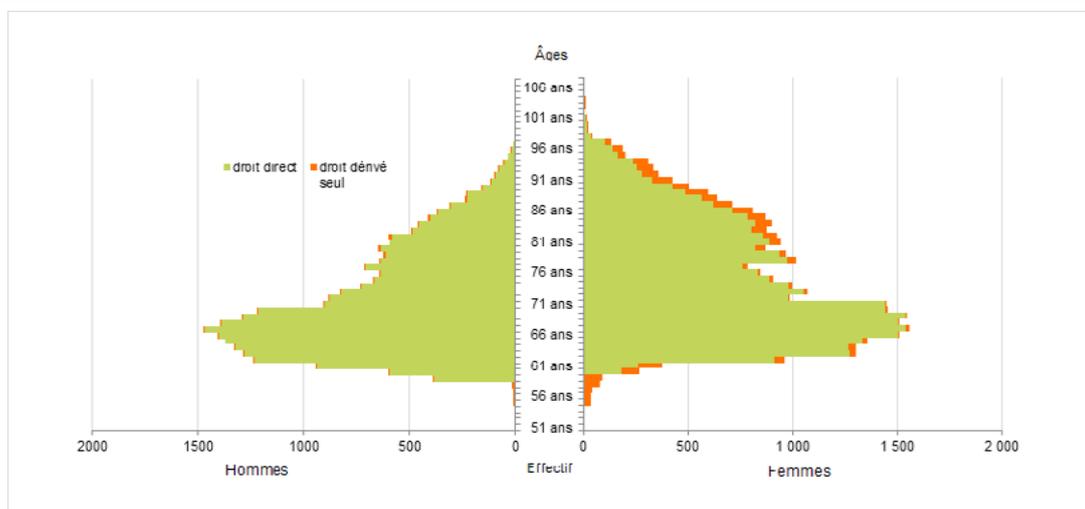


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	1 283	1 956	3 239
Droits directs (retraites personnelles)	1 155	1 383	2 538
Droits dérivés (retraites de réversion)	128	573	701
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	77	106	183
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	542	275	817
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,7 ans	62,6 ans	62,2 ans
Droits dérivés	76,7 ans	74,2 ans	74,6 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	51,3%	42,8%	46,7%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	25 602	33 162	58 764
Retraités percevant un droit direct seul	24 479	22 789	47 268
Retraités percevant un droit dérivé seul	206	2 175	2 381
Retraités percevant les deux à la fois	917	8 198	9 115
Minimum vieillesse ⁽³⁾	2,2%	2,9%	2,6%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	5 316	2 045	7 361
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,9 ans	75,3 ans	74,2 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	671 €	567 €	613 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 094 €	958 €	1 028 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	26,4%	54,3%	41,7%

Pyramide des âges des résidents



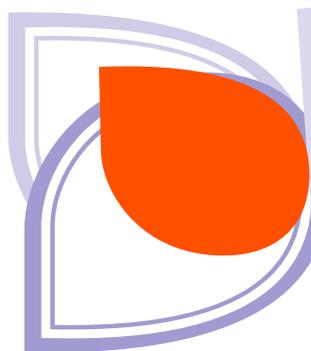
¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

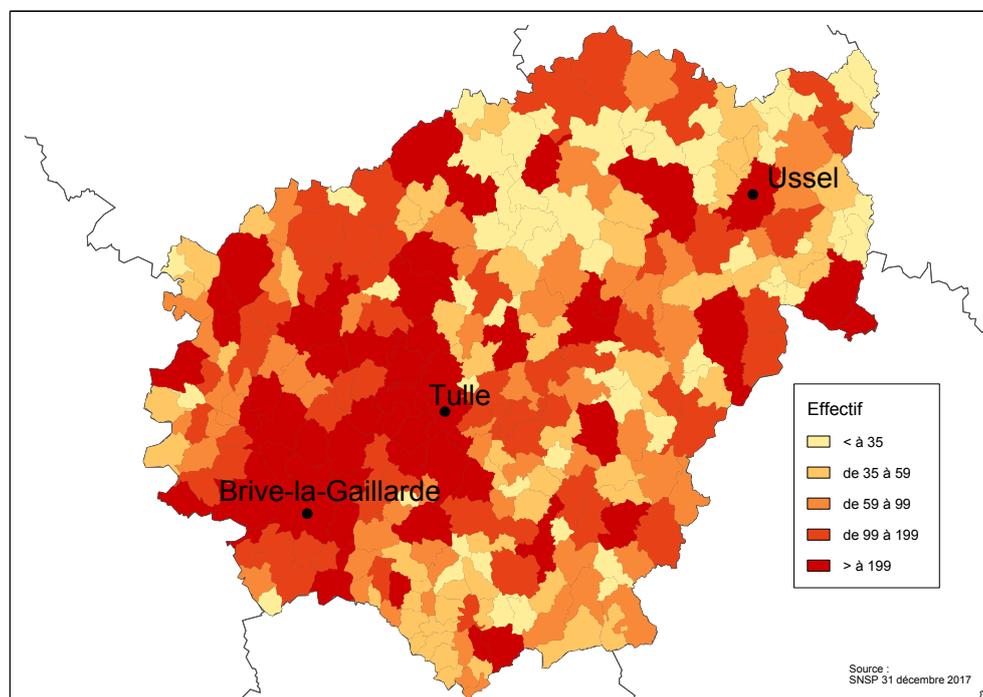
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Brive-la-Gaillarde			
Nombre total de retraités	4 754	7 208	11 962
Retraités percevant un droit direct seul	4 550	4 714	9 264
Retraités percevant un droit dérivé seul	18	365	383
Retraités percevant les deux à la fois	186	2 129	2 315
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,4%	4,2%	3,9%
Tulle			
Nombre total de retraités	1 369	1 956	3 325
Retraités percevant un droit direct seul	1 315	1 362	2 677
Retraités percevant un droit dérivé seul	8	111	119
Retraités percevant les deux à la fois	46	483	529
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	2,5%	4,2%	3,5%
Ussel			
Nombre total de retraités	1 000	1 312	2 312
Retraités percevant un droit direct seul	958	862	1 820
Retraités percevant un droit dérivé seul	3	94	97
Retraités percevant les deux à la fois	39	356	395
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,0%	2,8%	2,9%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

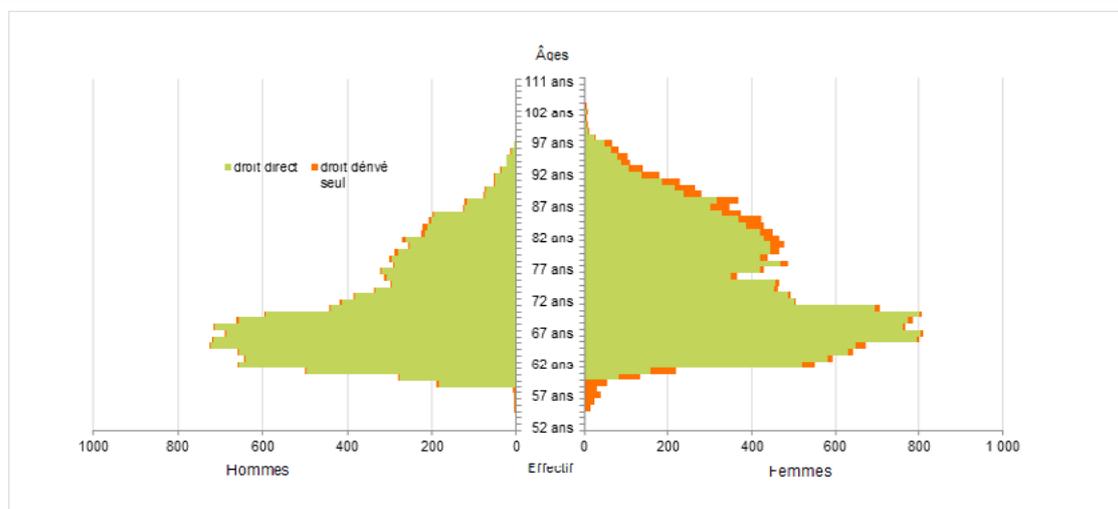


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	674	1 024	1 698
Droits directs (retraites personnelles)	590	725	1 315
Droits dérivés (retraites de réversion)	84	299	383
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	39	41	80
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	246	148	394
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,7 ans	62,5 ans	62,2 ans
Droits dérivés	75,9 ans	73,3 ans	73,9 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	57,8%	43,9%	50,1%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	12 465	16 614	29 079
Retraités percevant un droit direct seul	11 775	11 284	23 059
Retraités percevant un droit dérivé seul	174	1 161	1 335
Retraités percevant les deux à la fois	516	4 169	4 685
Minimum vieillesse ⁽³⁾	3,2%	3,6%	3,4%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	2 491	1 002	3 493
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,6 ans	75,1 ans	74,0 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	630 €	550 €	584 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 061 €	959 €	1 010 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	28,7%	56,1%	44,0%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

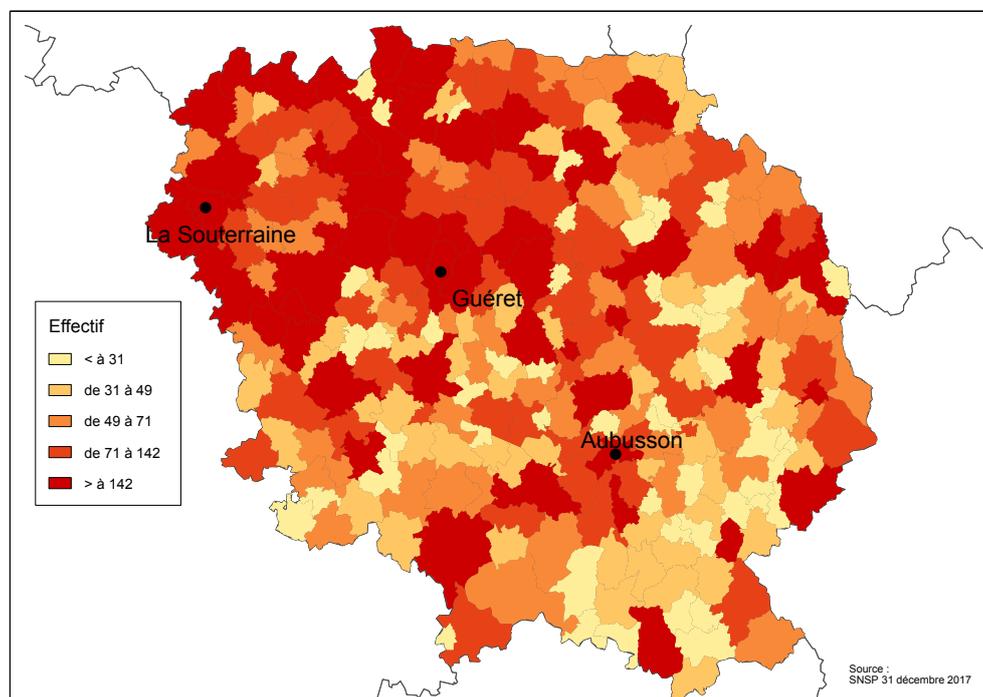
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Guéret			
Nombre total de retraités	1 120	1 787	2 907
Retraités percevant un droit direct seul	1 073	1 243	2 316
Retraités percevant un droit dérivé seul	5	86	91
Retraités percevant les deux à la fois	42	458	500
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,6%	4,7%	4,3%
Souterraine (La)			
Nombre total de retraités	557	863	1 420
Retraités percevant un droit direct seul	520	536	1 056
Retraités percevant un droit dérivé seul	6	62	68
Retraités percevant les deux à la fois	31	265	296
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	2,9%	3,6%	3,3%
Aubusson			
Nombre total de retraités	411	682	1 093
Retraités percevant un droit direct seul	387	431	818
Retraités percevant un droit dérivé seul	2	41	43
Retraités percevant les deux à la fois	22	210	232
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,4%	6,0%	5,8%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

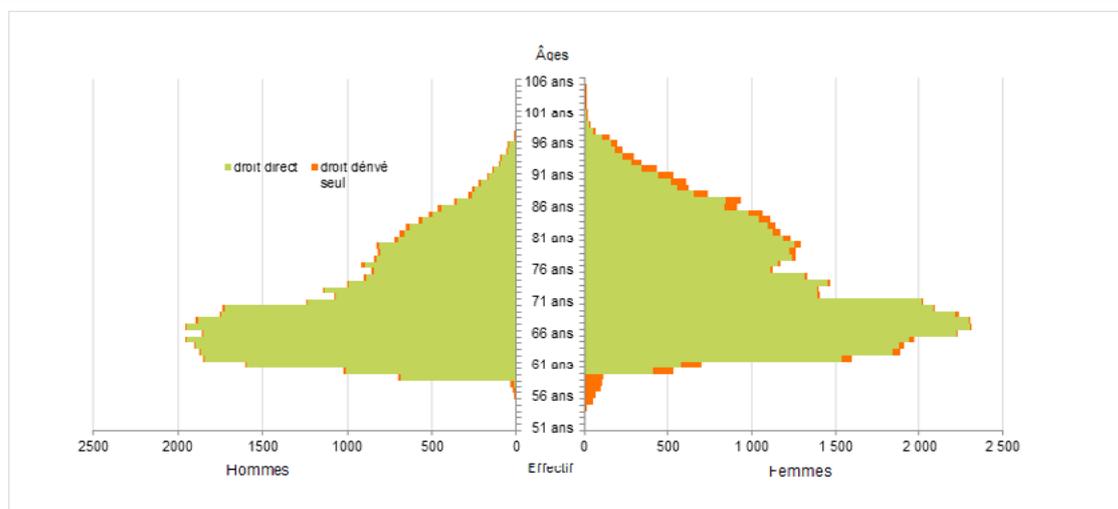


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	2 045	2 902	4 947
Droits directs (retraites personnelles)	1 811	2 141	3 952
Droits dérivés (retraites de réversion)	234	761	995
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	86	126	212
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	956	575	1 531
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,5 ans	62,1 ans	61,8 ans
Droits dérivés	76,5 ans	72,6 ans	73,5 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	46,6%	38,0%	41,9%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	35 236	45 898	81 134
Retraités percevant un droit direct seul	33 359	33 535	66 894
Retraités percevant un droit dérivé seul	492	2 266	2 758
Retraités percevant les deux à la fois	1 385	10 097	11 482
Minimum vieillesse ⁽³⁾	1,8%	2,3%	2,1%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	10 186	4 554	14 740
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,4 ans	74,4 ans	73,5 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	726 €	601 €	655 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 104 €	955 €	1 028 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	21,2%	58,3%	41,8%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

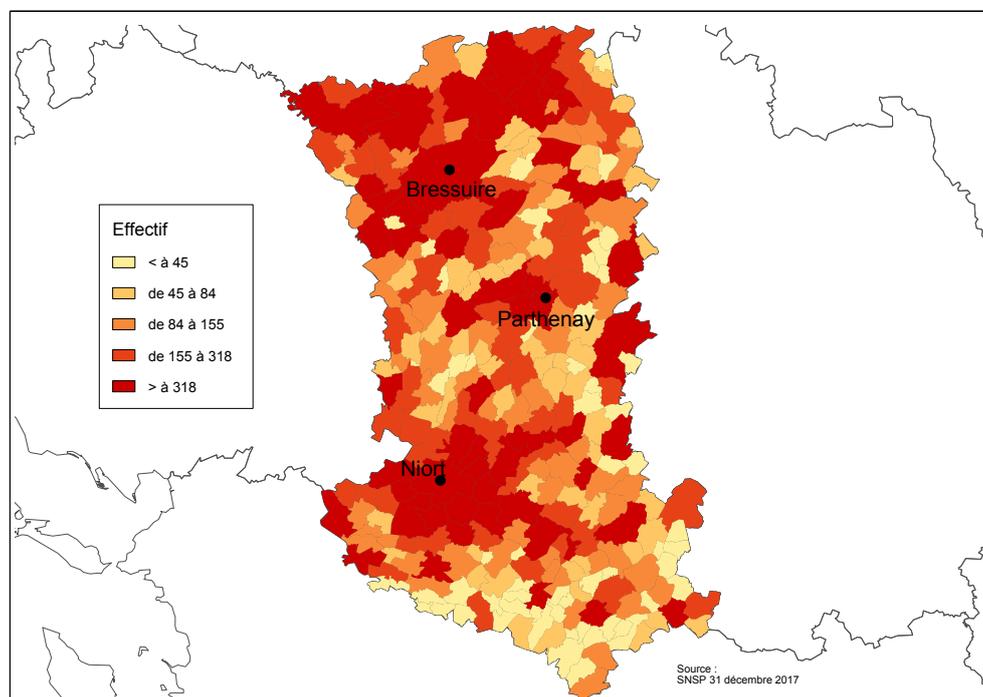
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



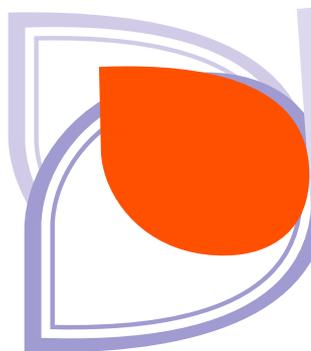
Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Niort			
Nombre total de retraités	5 041	7 595	12 636
Retraités percevant un droit direct seul	4 809	5 326	10 135
Retraités percevant un droit dérivé seul	28	311	339
Retraités percevant les deux à la fois	204	1 958	2 162
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	2,9%	3,2%	3,1%
Bressuire			
Nombre total de retraités	1 884	2 403	4 287
Retraités percevant un droit direct seul	1 784	1 824	3 608
Retraités percevant un droit dérivé seul	20	76	96
Retraités percevant les deux à la fois	80	503	583
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	1,3%	2,0%	1,7%
Parthenay			
Nombre total de retraités	1 167	1 644	2 811
Retraités percevant un droit direct seul	1 100	1 071	2 171
Retraités percevant un droit dérivé seul	8	84	92
Retraités percevant les deux à la fois	59	489	548
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	2,5%	3,2%	2,9%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

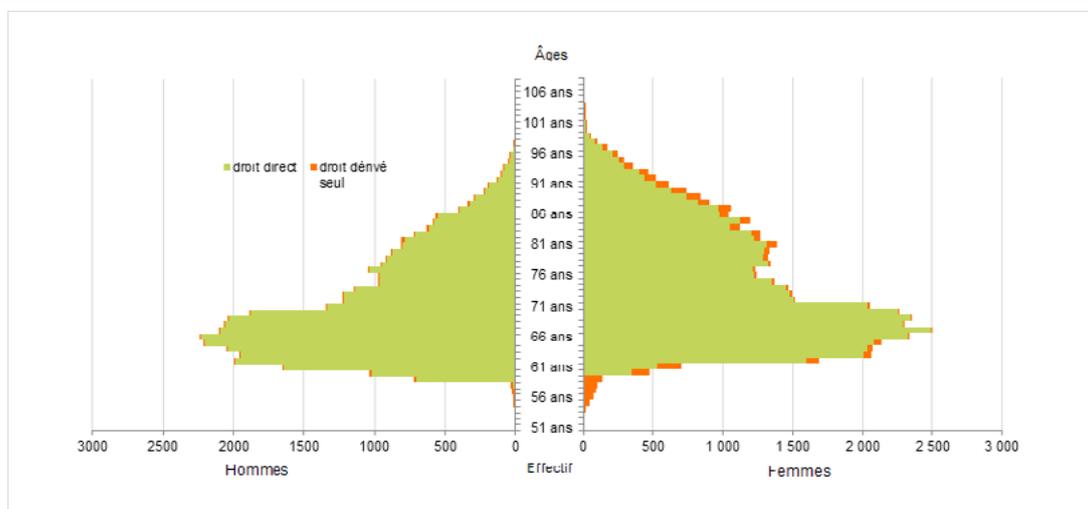


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	2 216	3 142	5 358
Droits directs (retraites personnelles)	2 043	2 327	4 370
Droits dérivés (retraites de réversion)	173	815	988
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	107	135	242
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	996	533	1 529
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,7 ans	62,5 ans	62,1 ans
Droits dérivés	75,9 ans	73,5 ans	73,9 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	45,7%	42,3%	43,9%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	38 729	49 442	88 171
Retraités percevant un droit direct seul	37 044	35 469	72 513
Retraités percevant un droit dérivé seul	314	2 504	2 818
Retraités percevant les deux à la fois	1 371	11 469	12 840
Minimum vieillesse ⁽³⁾	2,2%	2,6%	2,5%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	9 742	3 976	13 718
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,5 ans	74,8 ans	73,8 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	720 €	595 €	650 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 114 €	962 €	1 039 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	22,4%	52,7%	39,0%

Pyramide des âges des résidents



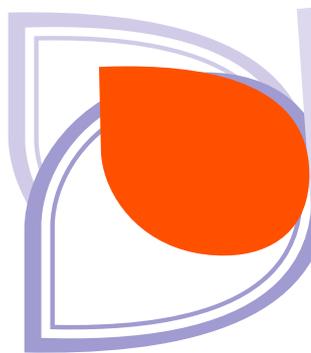
¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

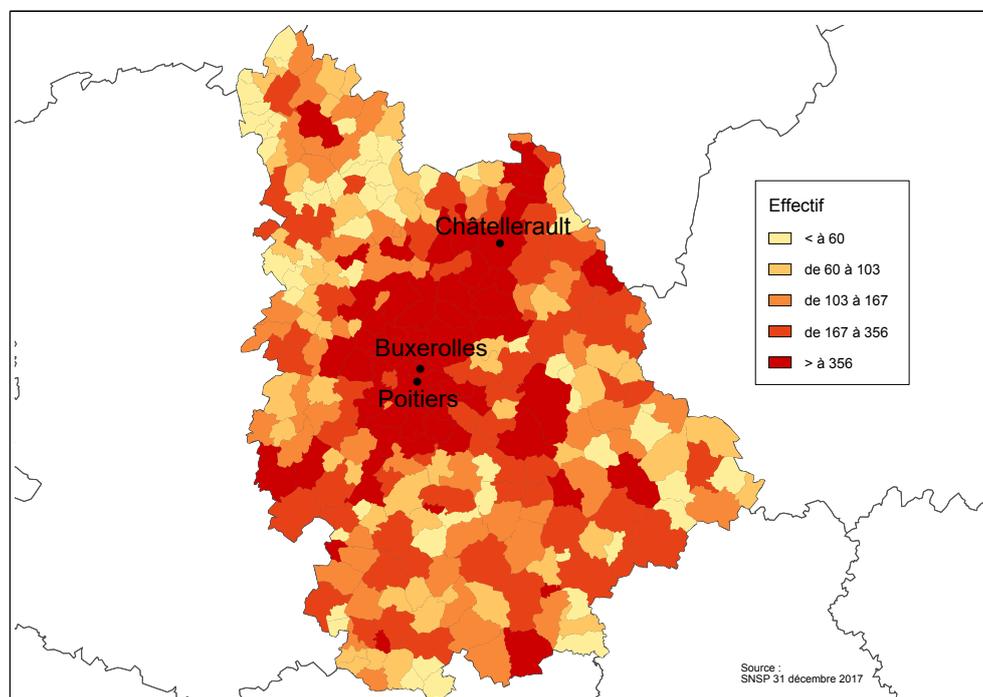
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



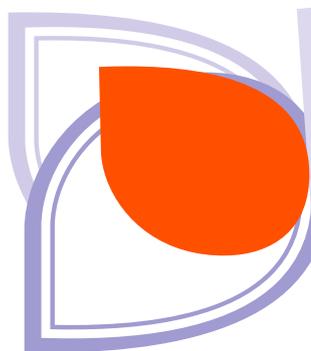
Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Poitiers			
Nombre total de retraités	4 719	7 537	12 256
Retraités percevant un droit direct seul	4 538	5 342	9 880
Retraités percevant un droit dérivé seul	17	368	385
Retraités percevant les deux à la fois	164	1 827	1 991
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,7%	4,4%	4,9%
Châtellerault			
Nombre total de retraités	3 566	5 049	8 615
Retraités percevant un droit direct seul	3 418	3 286	6 704
Retraités percevant un droit dérivé seul	16	235	251
Retraités percevant les deux à la fois	132	1 528	1 660
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,6%	3,8%	3,7%
Buxerolles			
Nombre total de retraités	902	1 162	2 064
Retraités percevant un droit direct seul	880	902	1 782
Retraités percevant un droit dérivé seul	1	38	39
Retraités percevant les deux à la fois	21	222	243
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	0,8%	1,9%	1,4%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

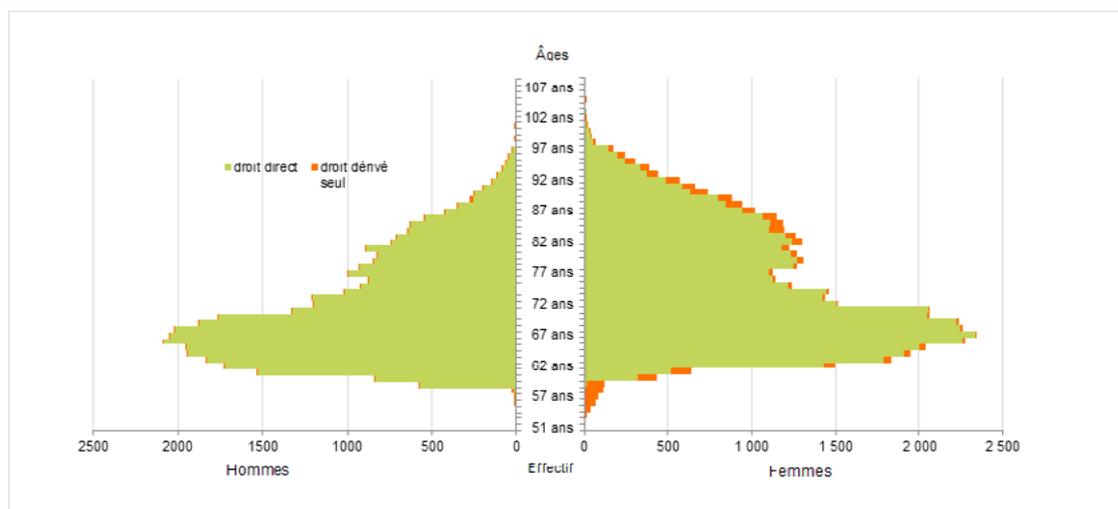


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	1 990	2 863	4 853
Droits directs (retraites personnelles)	1 784	2 037	3 821
Droits dérivés (retraites de réversion)	206	826	1 032
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	115	181	296
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	821	471	1 292
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,7 ans	62,5 ans	62,1 ans
Droits dérivés	75,9 ans	74,1 ans	74,4 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	49,5%	40,5%	44,7%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	36 629	47 708	84 337
Retraités percevant un droit direct seul	34 940	33 177	68 117
Retraités percevant un droit dérivé seul	244	2 390	2 634
Retraités percevant les deux à la fois	1 445	12 141	13 586
Minimum vieillesse ⁽³⁾	2,6%	3,2%	2,9%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	8 723	4 078	12 801
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,8 ans	75,1 ans	74,1 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	713 €	605 €	652 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 102 €	954 €	1 026 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	23,9%	52,8%	39,9%

Pyramide des âges des résidents



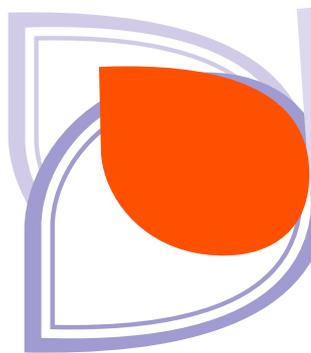
¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

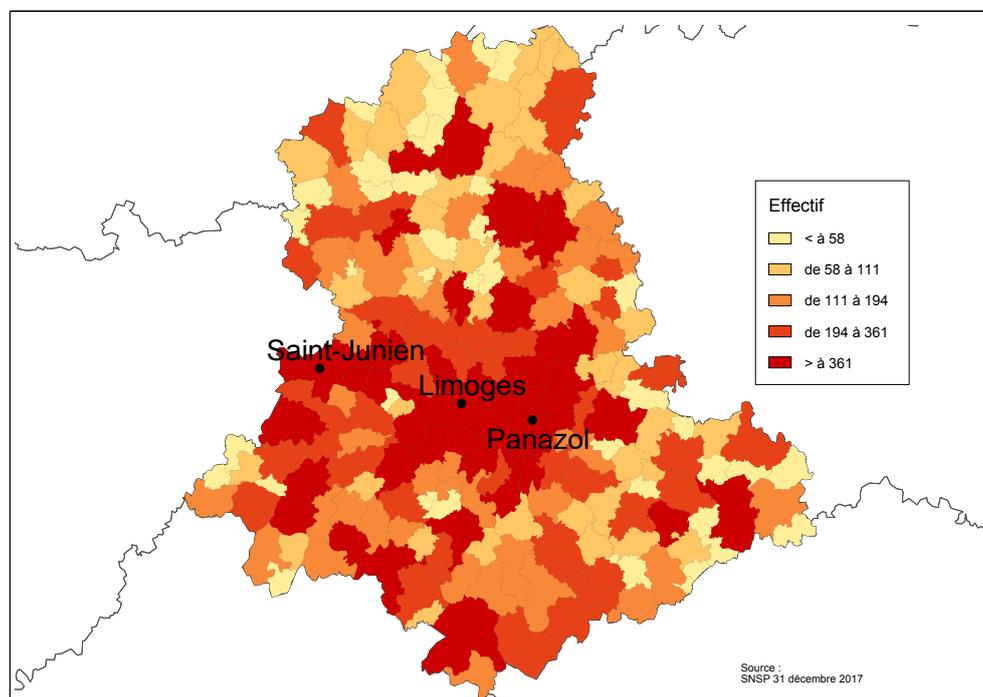
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Limoges			
Nombre total de retraités	10 672	15 800	26 472
Retraités percevant un droit direct seul	10 191	10 828	21 019
Retraités percevant un droit dérivé seul	44	729	773
Retraités percevant les deux à la fois	437	4 243	4 680
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,1%	4,6%	4,8%
Saint-Junien			
Nombre total de retraités	1 303	1 812	3 115
Retraités percevant un droit direct seul	1 220	1 170	2 390
Retraités percevant un droit dérivé seul	5	60	65
Retraités percevant les deux à la fois	78	582	660
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	2,5%	4,0%	3,4%
Panazol			
Nombre total de retraités	1 242	1 633	2 875
Retraités percevant un droit direct seul	1 201	1 156	2 357
Retraités percevant un droit dérivé seul	5	63	68
Retraités percevant les deux à la fois	36	414	450
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	1,1%	1,5%	1,3%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.